

C.I.J.

Communiqué No. 51/23.  
(non-officiel)

Les renseignements suivants émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice ont été mis officieusement à la disposition de la presse :

Le 13 juin 1951 à 16 heures la Cour internationale de Justice tiendra, au Palais de la Paix, La Haye, une audience publique pour la lecture de son arrêt en l'affaire Haya de la Torre.

La Haye, le 11 juin 1951.

---